

juger par le fragment suivant d'une lettre du même Le Laboureur, datée du 9 mars 1672 :

« Je sçavois bien la difficulté qu'il y a de faire revivre les
« blazons des maisons esteintes, mais comme vous avez le secret
« de l'histoire de vostre province et de tout ce qui vous envi-
« ronne, je croyois que celui-là ne vous seroit pas échappé.... »

« Et plus loin, continue M. Bernard, à propos des documents
pour lesquels il l'avait reçu si cavalièrement quelque temps avant :

« Pour ces messieurs d'Iseron et de la Brosse, vous me per-
mettez de vous dire que vous avez trop bonne opinion de moy,
et il faudroit estre bien temeraire pour entreprendre de demesler
une semblable fusée. C'est donc à vous à qui cela est deu, à
vous, dis-je, qui avez veu, leu, feuilleté et digéré tous les tiltres
de Forez, et vous me le faictes assez connoistre quand vous me
dites, un peu plus bas, que Poncins-Lavieu estoit cadet de
Feugerolles, ce que je ne treuve point dans la table de Lavieu-
Feugerolles, laquelle vous me demandastes, il y a quelques années,
et que je vous envoyai tout simplement, portant, comme l'on
dit, du bois à la forest et de l'eau à la rivière. »

Les lettres de Guichenon et de Le Laboureur à La Mure
devoient être assez nombreuses, car, à n'en pas douter, leur
correspondance était assez suivie et parfois assez intime.

« Ce que vous me dites de *l'origine* des armes, écrit-il, à
La Mure le 25 janvier 1672, m'oblige de vous parler ainsi, et
vous souffrirez que je vous die que vous n'en usez pas comme
vous devez. En effet, vous sçavez qu'estant tout à vous, vous
aviez droit de me demander franchement une chose que je
n'estime que parce que vous tesmoignez l'aimer. »

Le 5 février 1672, Le Laboureur adressa de nombreuses
questions à La Mure, sur des généalogies forésiennes :

« Au reste, lui dit-il dans son style incisif, je vous renvoie
vos pièces où se voit une abbesse inconnue à Mess. de Sainte-
Marthe, et en vérité ces illustres ont bien laissé de la besoigne
à ceux qui viendront après eux.

« Vous désirez aussi mon inventaire des tiltres de Forez.